



## PLATEFORME RIPOSTE COVID-19



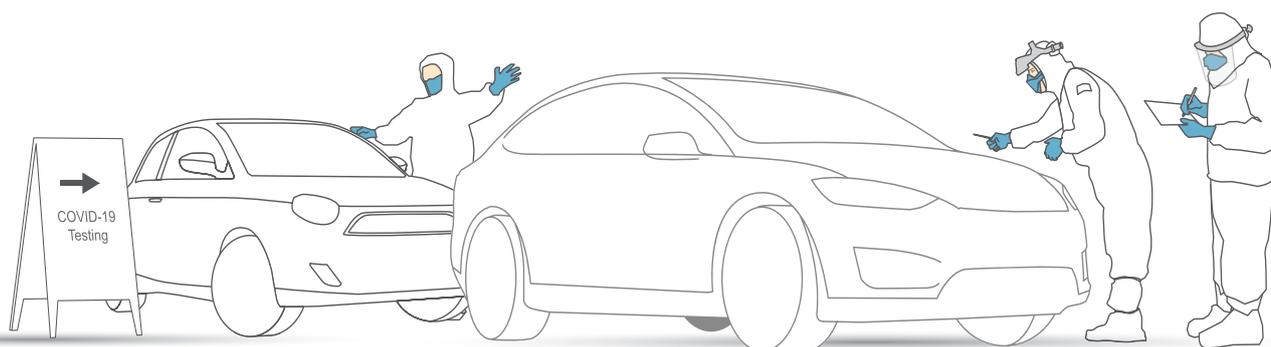
Numéro unique

**0590 99 14 74**

Usagers • Patients • Professionnels

Vous avez des questions, nous  
sommes à votre écoute.

© Chronique Communication



## CORONAVIRUS COVID-19 Prélèvements en Guadeloupe

Fiche : Organisation des centres de prélèvements  
pour le dépistage covid-19  
par prélèvement naso-pharyngé - Technique RT-PCR

## Cartographie des lieux de dépistages ambulatoires Zones d'accueil en DRIVE et en établissement



BPA : Laboratoire Biopole Antilles  
 SY : Laboratoire Synergibio  
 (SY Moule) : non encore ouvert  
 Drive en place  
 Prélèvements en salle



**Tous les prélèvements se font sur RDV**

**Se munir** : Prescription médicale (ordonnance) + pièce d'identité + Carte vitale + Mutuelle

- **SAINT-BARTHELEMY**

Uniquement sur RDV, du lundi au vendredi

S'inscrire sur le site internet [www.biopoleantilles.fr](http://www.biopoleantilles.fr),

- Affiche informative (cf annexe 2)

Ou

- Composer le numéro vert 08 05 38 58 58

- **CENTRE HOSPITALIER DE ST-MARTIN**

Prise de RDV : lundi au vendredi de 8h à 16h au 0590 52 25 67

- Soit par prise de RDV direct par le médecin traitant pour que le patient soit vu par l'équipe COVID en consultation et prélevé

- Soit par prise de RDV par le patient pour prélèvements en drive à l'hôpital.

- **MARIE-GALANTE**

Au COVID CENTER de Grand Bourg :

Entre 12h et 15h sans rdv du lundi au vendredi

Aux Urgences du CH Sainte Marie :

Si besoin d'une consultation en urgence - 05 90 97 65 40

- **CENTRE HOSPITALIER DE BASSE-TERRE**

Le médecin traitant envoie le nom, prénom et numéro de téléphone du patient soit :

- par téléphone (aux heures ouvrables) : au 05 90 80 54 90
- ou par mail : [medb.sec@ch-labasseterre.fr](mailto:medb.sec@ch-labasseterre.fr)
- ou par fax : 05 90 80 96 54

A réception par le CHBT, le patient est appelé et un rendez-vous lui est proposé.

- **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE GUADELOUPE**

**SMIT**

Consultations dédiées Covid19, en Infectiologie, ouvertes de 8h30 à 12h00.

Prise de RDV par demande du médecin traitant sur la ligne dédiée.

**Urgences**

Sur prescription médicale du lundi au vendredi de 9h à 18h en l'absence de possibilité en externe.

- **CENTRE HOSPITALIER MAURICE SELBONNE**

**DRIVE**

**1. Au préalable, à faire par le médecin :**

- Prise de RDV obligatoire au 05 90 80 48 71- - du lundi au vendredi entre 7h30 et 11h -
- Communication des informations suivantes :
- Nom, Prénom, date de naissance,
- N° de sécurité sociale, nom de la mutuelle et date des droits,
- N° de téléphone du patient
- Nom médecin prescripteur et date de l'ordonnance
- Transmission ordonnance, fiche de « suspicion d'infection à Covid-19 », carte vitale et mutuelle (Fax : 05 90 80 48 67, mail : [secretariat.laboratoire@ch-mauriceselbonne.fr](mailto:secretariat.laboratoire@ch-mauriceselbonne.fr))

**2. Le jour du RDV, à faire par le patient :**

- Entrer par l'entrée principale de l'établissement, suivre la signalétique.
- Port du masque obligatoire
- Respect strict du jour et de l'horaire du RDV

- **INSTITUT PASTEUR DE GUADELOUPE : IPG**

**DRIVE**

Uniquement sur RDV

- du lundi au vendredi, de 8h à 12h
- Téléphone 05 90 89 69 40
- ou mail [accueillbm@pasteur-guadeloupe.fr](mailto:accueillbm@pasteur-guadeloupe.fr)

- **BIO POLE ANTILLES GUADELOUPE**

Affiche informative (cf annexe 2)

**DRIVE**

- A la clinique des Eaux claires à Baie-Mahault
- A la clinique de Choisy à Gosier
- A Balin à Petit Canal

Uniquement sur RDV, du lundi au vendredi

- S'inscrire sur le site internet [www.biopoleantilles.fr](http://www.biopoleantilles.fr),
- OU Composer le numéro vert 08 05 38 58 58

- **SYNERGIBIO GUADELOUPE**

(Cf. fiche informative Annexe 3)

- Le site de Grand Camp a ouvert jeudi 30 avril
- Le site de Basse terre ouvre mardi 5 mai
- Le Site du Moule ouvre vendredi 8 mai - uniquement les lundi, mercredi, vendredi

Prise de RDV, du lundi au vendredi de 10h à 13h

- Connectez-vous sur [www.synergibio.fr](http://www.synergibio.fr) ou 06 90 29 02 94

Le prélèvement ne se fait pas sous la forme d'un Drive. Cela permet de faire d'autres prélèvements biologiques éventuels associés.

## ANNEXE 1

### FICHE DE « SUSPICION D'INFECTION À COVID-19 » A TRANSMETTRE PAR LES ÉTABLISSEMENTS ET SITES PRÉLEVEURS À L'INSTITUT PASTEUR DE GUADELOUPE



Laboratoire de Microbiologie Médicale Spécialisée

Dr Stéphanie GUYOMARD-RABENIRINA  
 Dr Antoine TALARMIN  
 Biologistes

#### Suspicion d'infection à COVID-19

##### Prescripteur

Nom : .....  
 Tél : .....  
 Courriel : .....@.....

Cachet

##### Renseignements patient

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissar : ..... Sexe :  F  H  
 Téléphone : ..... (utile pour les investigations épidémiologiques)  
 Courriel : .....@..... Profession : .....

##### Renseignements cliniques

Date de début des signes : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ][ ][ ] Date de consultation : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ][ ][ ]  
 Fièvre (T°C= ..... ..) ou sensation de fièvre  Toux  Maux de gorge  Dyspnée  
 Anosmie  Ageusie  Myalgie  Céphalées  Malaise  
 Conjonctivite  Vomissements Autres, précisez : .....  
 Auscultation pulmonaire normale :  Oui  Non Apparition brutale des symptômes :  Oui  Non

##### Contexte d'exposition

Lien avec un cas confirmé  Non  Oui (Préciser : .....)  
 Personnel soignant  Non  Oui  
 Voyage  Non  Oui (Préciser : .....)  
 Contact avec voyageur  Non  Oui (Préciser : .....)  
 Autre (préciser) : .....

##### Facteur (s) de risque de gravité

Absence de facteur de risque  
 Présence de facteur(s) de risque autre que l'âge, précisez :  
 Grossesse en cours  Obésité morbide (IMC ≥ 40)  Diabète  Maladie cardiovasculaire  
 Maladie respiratoires  Immunodépression  Autre maladie chronique, précisez : .....

Institut Pasteur de la Guadeloupe – Morne Jolivière – 97139 ABYMES (Horaires : 8h-17h du Lu - Ve)

Tél. & courriel :

Standard : 0590.89.89.40. Fax : 0590.89.89.41 [accueilbm@pasteur-guadeloupe.fr](mailto:accueilbm@pasteur-guadeloupe.fr)

Biologistes : S. Guyomard: 0590.89.76.57. A. Talarmin : 0590. 89.76.60. [biologistes@pasteur-guadeloupe.fr](mailto:biologistes@pasteur-guadeloupe.fr)

: Si vous n'avez pas pu récupérer votre résultat d'analyse dans les 48 heures, vous pouvez joindre la plateforme Riposte covid 19, tous les jours entre 8h et 16h, au 0590 991474

ANNEXE 2

AFFICHE INFORMATIVE BIO POLE ANTILLES

# BPA DRIVE Dépistage Covid-19

## DÉPISTAGE

par prélèvement naso-pharyngé  
sur ordonnance de votre médecin  
& uniquement  
**sur rendez-vous**  
sur [www.biopoleantilles.fr](http://www.biopoleantilles.fr)

**SÉCURITÉ RAPIDITÉ EFFICACITÉ**

**Comment ?** Sans sortir de sa voiture, BIO PÔLE ANTILLES propose un centre de dépistage dans le respect des règles sanitaires, pour réaliser le dépistage du COVID 19.

**Pour Qui ?** À ce jour, les personnes répondant aux critères définis par le Ministère des Solidarités et de la Santé, munies d'une ordonnance et de leur pièce d'identité.  
+ d'infos sur [www.biopoleantilles.fr](http://www.biopoleantilles.fr)

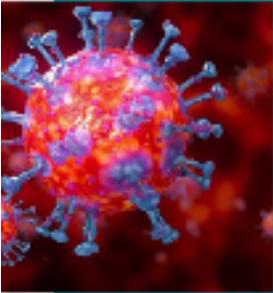
**Quand ?** Du lundi au vendredi, horaire à définir lors de la prise de RDV sur [www.biopoleantilles.fr](http://www.biopoleantilles.fr)

**BioPôle Antilles**  
Laboratoire de Biologie Médicale

[www.biopoleantilles.fr](http://www.biopoleantilles.fr)

## ANNEXE 3

### AFFICHE INFORMATIVE SYNERGIBIO



# CENTRE DE DÉPISTAGE COVID-19

Exclusivement sur prescription médicale\*

**Grande-Terre**  
Complexe sportif Michel Benjamin  
La Plaine Grand-Camp - P-à-P/ Abymes  
Ouvert du Lundi au Vendredi de 10H-12H

**Basse-Terre**  
Espace Loisirs Carmel  
Rue Mulâtresse Solitude Basse-Terre  
Ouvert le Mardi et Jeudi de 14h30-16h30

**Nord Grande-Terre**  
Ouverture prochaine au Moule

**Accueil uniquement sur rendez-vous : [www.synergibio.fr](http://www.synergibio.fr)**  
**0690-290 294** (Accueil téléphonique du lundi au Vendredi de 10h à 13H )

Pièces obligatoires pour le prélèvement : Pièce d'identité, ordonnance, carte vitale et mutuelle -  
Sites sécurisés- Tout patient doit porter masque de protection et se munir d'un stylo.- Résultats disponibles en ligne

\*Ordonnance d'un médecin ou d'un infirmier libéral ou d'un médecin de la médecine des collectivités et de la santé